



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 21 août 2020

- Rentrée scolaire -

### Carole Delga : « la Région Occitanie va fournir deux masques textiles gratuits par lycéen.ne »

**A quelques jours de la rentrée scolaire et au lendemain de l'intervention télévisée du ministre de l'Education nationale, Carole Delga, la Présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, tient à rassurer les familles sur les coûts engendrés par le port du masque obligatoire en espace clos décidé par le Gouvernement pour tous les élèves de plus de 11 ans.**

*« Le gouvernement a décidé de faire porter un masque aux collégien.nes et lycéen.nes sans pour autant proposer de mesures compensatoires. Or, j'estime que ce n'est pas aux familles de subir cette charge financière. C'est pourquoi, suite aux annonces du ministre de l'Education, j'ai décidé que la Région fournirait gratuitement deux masques textiles lavables à l'ensemble des lycéen.nes d'Occitanie, renouvelables tous les mois si nécessaire et en fonction de la situation sanitaire.*

*Afin qu'ils disposent d'un masque pour leur rentrée, ils pourront venir les récupérer dès le jeudi 27 août dans leur lycée. Cette mesure de justice sociale vient compléter notre dispositif de Carte Jeune Région qui permet de faire jusqu'à 400 euros d'économies par famille et d'offrir, ici en Occitanie, la rentrée la moins chère de France pour près de 230 000 lycéen.nes »* a déclaré Carole Delga.

A l'occasion de la reprise des cours à la sortie du confinement, la Région avait déjà fourni à tous les lycéen.nes un masque textile lavable, comme à l'ensemble de la population. **Pour cette rentrée, les mesures sanitaires seront par ailleurs renforcées dans les lycées et les transports scolaires.** Des masques, des gants et du gel hydroalcoolique ont ainsi été distribués par la Région à tous les agents des lycées, ainsi que des équipements plus spécifiques (visières, parois plexiglass, charlottes, surblouses et sur-chaussures...) en fonction des besoins. Du produit nettoyant virucide est fourni pour le nettoyage et la désinfection des éléments fréquemment manipulés par les usagers des établissements. Les gestes barrières sont également rappelés par divers canaux de communication (intranet et affichage dans les lycées).

**Ce dispositif sanitaire s'inscrit dans l'action menée par la Région en réaction à l'épidémie de COVID-19 qui, dès le 3 avril dernier votait un plan d'urgence sanitaire, économique et solidaire comprenant 22 mesures concrètes et doté de 250 M€** (générant un effet levier de 450 M€), destiné à protéger l'ensemble des secteurs touchés par l'épidémie de Covid-19 et accompagner la reprise. Ce plan comprenait notamment la commande de **16 millions de masques** (5 millions de modèle FFP2, 5 millions de FFP1, 6 millions de masques tissus) pour un montant global de 20 M€, contribuant à répondre aux besoins urgents exprimés par les professionnels de santé et protéger la population.

#### **Carte Jeune : le sésame des jeunes d'Occitanie pour une rentrée plus simple et moins chère**

**Support numérique regroupant depuis 2016 l'ensemble des aides** de la Région Occitanie dédiées aux lycéen.nes, **la Carte Jeune représente en moyenne chaque année 400 € d'économies pour les familles.** Elle permet également d'assister à des événements sportifs ou culturels et, selon les établissements, permet l'accès aux bâtiments ainsi qu'à la restauration scolaire. L'ensemble des lycéen.nes des établissements publics et privés de la région, les élèves des écoles régionales de la 2e chance ainsi que les jeunes inscrits dans une formation à distance (CNED, CNPR) peuvent en bénéficier.

#### **Les aides de la Carte Jeune :**

- **Gratuité** des manuels scolaires
- **Gratuité** des premiers équipements professionnels pour les élèves en 1<sup>ère</sup> année de formation professionnelle
- **IoRdi**, ordinateur portable individuel pour les élèves entrant en seconde :
  - **Gratuité** pour les élèves des 224 lycées publics labellisés « Lycée numérique » ainsi que les élèves bénéficiant de l'allocation rentrée ;
  - **Aide de 80 ou 200 €**, en fonction des ressources, pour les familles aux revenus plus élevés.
- Aide à la lecture : **20 €**
- Aide au sport : **15 €**
- **Gratuité ou réduction** sur des loisirs touristiques, culturels ou sportifs

**+ Informations et démarches en ligne :** [laregion.fr/marentree](http://laregion.fr/marentree)

**Contact presse :**

Yoann Le Templier : [yoann.letemplier@laregion.fr](mailto:yoann.letemplier@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83  
[service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://www.instagram.com/presseoccitanie)